

Un dossier noir

Robert Pilon and FRAPRU

Number 3-4, 1987

À ciel ouvert

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/21940ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Productions Ciel Variable inc.

ISSN

0831-3091 (print)

1923-2322 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pilon, R. & FRAPRU (1987). Un dossier noir. *Ciel variable*, (3-4), 34–35.

UN DOSSIER NOIR



LA POINTE DE L'ICEBERG

L'an dernier, deux jeunes squatters sont morts brûlés vifs dans un entrepôt désaffecté du Centre-Sud de Montréal. Un riche promoteur immobilier y construit aujourd'hui 385 unités de condo de luxe. Ce drame des « faits divers » illustre bien comment la prospérité des uns se bâtit sur la misère des autres. C'est en ce lieu que le Front d'action populaire en réaménagement urbain a choisi de lancer le 23 mars 1987 son *Dossier noir sur le logement et la pauvreté*. S'il est scandaleux que plus de 10 000 personnes au Québec se retrouvent sans logement stable, obligées de vivre dans la rue, la situation des sans-abri n'en représente pas moins que la pointe de l'iceberg. À vrai dire, c'est plus d'un million de personnes qui souffrent au quotidien dans une misère ordinaire et qui craignent de se voir, à leur tour, jeter à la rue.

PLUS LES MOYENS DE PAYER

Ainsi, en 1981, 520 000 ménages locataires gagnaient moins de 15 000 \$ par année. Ces ménages devaient consacrer pas moins de 40% de leur revenu au logement. Cette part n'a pu que s'accroître depuis ce temps, les loyers ayant augmenté de 34.6% à Montréal et de 39.1% à Québec, de 1981 à 1985. Aussi étonnant que cela puisse paraître, la situation n'est pas beaucoup plus rose pour les propriétaires pauvres, les 237 000 ménages propriétaires gagnant moins de 15 000 \$ et devant consacrer 38% de leur revenu au logement. Or, ne considérait-on pas, il n'y a pas si longtemps, qu'il était risqué pour les ménages de consacrer plus de 25% de leur revenu au logement, puisque cela signifiait qu'ils devaient couper dans d'autres besoins essentiels?

Est-il plus normal maintenant de couper dans l'alimentation, le vêtement, le transport ou le loisir? Surtout que les plus touchés sont les familles mono-parentales dirigées par des femmes, les femmes seules, les moins de 24 ans, ainsi que les personnes âgées...

BIEN D'AUTRES PROBLÈMES

De graves problèmes de qualité des logements subsistent encore aujourd'hui. Ainsi, 13% des logements ont besoin de réparations majeures, 12% sont dépourvus de chauffage central, 1.5% sont sans toilette, douche ou bain. Une infime partie des logements sont adaptés aux personnes handicapées. Dans les maisons de chambres, la situation est pire encore, peu d'entre elles répondant aux normes minimales

de sécurité et de salubrité. Et quand il y a amélioration des conditions de logement, par le biais de la rénovation domiciliaire, ce sont rarement les résidant-e-s eux-mêmes qui peuvent en profiter, la majorité d'entre eux étant forcés de déménager, comme l'ont montré de nombreuses études réalisées à Montréal, Québec et Sherbrooke. Le phénomène de la conversion en copropriétés ou condominiums, particulièrement développé à Montréal, vient aggraver la situation des gens à faible revenu.

Par ailleurs, la discrimination au moment de la location représente un problème supplémentaire pour les femmes – surtout quand elles sont assistées sociales et/ou cheffes de famille –, pour les minorités visibles et pour les jeunes. 70% des femmes interrogées lors d'une enquête réalisée récemment à Montréal ont révélé avoir vécu soit des problèmes de discrimination dans la recherche d'un logement, soit des problèmes de harcèlement pendant son occupation.

QUE FONT LES GOUVERNEMENTS ?

Non satisfaits de se refuser à resserrer le contrôle des loyers dans le marché privé, continuant à laisser aller la dégradation des logements, la spéculation et la discrimination en n'offrant aucun recours valable, les gouvernements s'attaquent de plus à la mince solution qui existait pour les plus démunis: le logement social.



En effet, tant au niveau des coopératives d'habitation qu'en ce qui concerne les HLM ou les logements en OSBL (organisme sans but lucratif), on assiste à une chute importante du nombre d'unités construites. Avec des fonds fédéraux de 10 000 unités en 1979, on en était rendu à 3 000 en 1986; et cela, au même moment où le gouvernement lui-même évalue à 225 000 le nombre de ménages ayant un besoin impérieux d'aide à ce niveau. Il fait donc le choix de n'aider que 1.5% de ceux qu'il estime dans le besoin.

UNE BATAILLE POLITIQUE

Pour le FRAPRU, le *Dossier noir sur le logement et la pauvreté* montre de façon claire la nécessité d'une intervention accrue des gouvernements dans le domaine de l'habitation. Il nous faut une véritable politique globale qui s'attaque de façon permanente à l'ensemble des problèmes. Nous croyons que cette politique doit passer par un renforcement des contrôles sur le marché privé, mais aussi par la réalisation massive de logements sociaux: HLM, coopératives d'habitation, logements gérés par des organismes sans but lucratif.

En 1981, 64.1 \$ millions ont été alloués au logement social par le gouvernement provincial alors qu'il accordait 825 \$ millions en avantages fiscaux relatifs au logement. À partir de là, la question se pose: qui les gouvernements entendent-ils aider au juste?

Robert Pilon ■
pour le FRAPRU

Le *Dossier noir* est disponible au
FRAPRU, 1212, rue Panet, Montréal,
Québec.
Tél.: (514) 522-1010.